

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 30 MARS 2023

Délibération n°2023-03-35

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes à Péluussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	32
■ Date de la convocation	:	22 mars 2023

**Objet : Programme Local de l'Habitat 2 - 2018-2024 -
ALEC 42 (Agence Local de l'Energie et du Climat de la Loire) :
convention de participation financière pour 2023**

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET, Mme Brigitte BARBIER (Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (Pouvoir de M. Laurent CHAIZE), Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Christelle MARCHAL (Pouvoir de M. Thomas PUTMAN) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (Pouvoir de Mme Annick FLACHER) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON (Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, (Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY (Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD) -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE (Pouvoir à M. Hervé BLANC) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN (Pouvoir à Mme Christelle MARCHAL) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (Pouvoir à M. Jacques GERY) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE (Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY (Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSET.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le président

Affichage : 07/04/2023

M. le Vice-Président en charge de l'habitat informe que l'ALEC42 s'engage à mettre en place les actions suivantes dans le cadre de la convention proposée :

l'animation du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat,

l'accompagnement des acteurs économiques,

l'accompagnement des acteurs du bâtiment et de la formation professionnelle,

- l'information des particuliers sur la mobilité propre,
- la contribution aux démarches locales de transition énergétique.

L'intercommunalité s'engage à verser à l'ALEC42, pour l'exercice des missions qui lui sont confiées, une somme annuelle de 0,70 € par habitant, comprenant :

- le montant de l'adhésion,
- une contribution financière directe.

Montants des contributions financières pour l'année 2023 :

	Montant par habitant	Nombre d'habitants*	Montant total
Adhésion	0,0138 €	17 304	238,80 €
Contribution financière directe	0,6862 €	17 304	11 874,00 €
TOTAL			12 112,80 €

* : population totale légale en vigueur au 1^{er} janvier 2022 - Source INSEE

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la convention et la participation financière pour 2023 et d'autoriser M. le Président à signer les documents afférents.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve la convention, la participation financière pour 2023 à l'ALEC42,
- autorise M. le Président à signer les documents afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Farid CHERIET